

Conseil : la modernisation de l'aérodrome de Challes-les-Eaux programmée

Lors du conseil municipal de lundi, les élus ont débattu d'un sujet d'importance intercommunale : la modernisation de l'aéroport de Challes-les-Eaux. Hugues Manouvrier, vice-président de Chambéry métropole chargé des équipements collectifs d'agglomération et des relations avec les associations et clubs utilisateurs, a présenté en début de séance le schéma directeur d'aménagement de ce site, l'un des plus populaires du monde qui vient de fêter ses 100 ans.

« Le projet que nous vous présentons sera aussi proposé aux élus de Barby et de Challes-les-Eaux, les trois communes impactées directement par le projet. En cette qualité, l'avis des trois conseils doit être favorable pour que nous puissions envisager de l'adopter », explique l'élu.

Plusieurs scénarios sont envisagés, tenant compte des nombreux enjeux de l'agglomération. Le premier vise le



Hugues Manouvrier, vice-président de Chambéry métropole a présenté au Conseil municipal les propositions de réaménagement de l'aérodrome de Challes-les-Eaux.

réaménagement complet de l'aérodrome pour rationaliser et sécuriser les déplacements liés à ses activités.

Le but étant aussi d'accueillir dans des conditions satisfaisantes les sportifs de la région mais aussi les touristes et les stages venus en leur offrant un hébergement et un moyen de restauration qualitatifs.

La nécessité pour l'agglomération de retrouver du foncier pour développer l'activité économique est un deuxième enjeu d'importance prise en

compte dans cette étude.

■ Trouver une aire pour les gens du voyage

Enfin, il faut aussi trouver du terrain pour créer une aire de passage pour les gens du voyage.

« En effet, cet été, l'agglomération chambérienne a été à plusieurs reprises confrontée à des rassemblements sauvages sur des terrains privés ou publics, soulignant la nécessité de créer des aires de passa-

ge pouvant accueillir une cinquantaine de caravanes », soulignait Marc Chauvin, 1er Adjoint et Vice-Président de Chambéry métropole chargé de l'accueil des gens du voyage.

Tous ces enjeux identifiés, le cabinet d'étude a proposé de résoudre toutes ces problématiques en les intégrant au territoire de l'aérodrome actuel. Les travaux seraient programmés sur plusieurs années avec, en dernière phase, la création de la zone économi-

que ; seul bémol en ce qui concerne Patrick Mignola, le Maire.

« Il est nécessaire de créer une aire de passage des gens du voyage et l'emplacement que vous proposez, à proximité du rond-point de Challes-les-Eaux, me semble judicieux, sous réserve de l'accord de cette commune et des autres concernées (NDLR : Barby, Chambéry).

En outre, cela permettrait à Challes-les-Eaux de remplir ses obligations vis-à-vis de la loi Besson maintenant qu'ils ont atteint les 5 000 habitants. Mon seul regret concerne le passage de l'opération. Je pense qu'il serait plus judicieux d'anticiper la création de la zone économique car le besoin est criant pour l'agglomération et que cela permettrait aussi de payer une partie des nouvelles infrastructures, évitant ainsi à l'agglomération de supporter tout le financement. »